

Portrait du parc éolien du Magremont

Le développement du projet éolien du Magremont a été initié en 2001 par des échanges avec les élus, les administrations, les propriétaires et exploitants du secteur, puis avec les habitants (visite des parcs éoliens du Portel et de Widehem en 2002).

Parallèlement à cette **concertation**, les études préalables au projet (pose d'un mât de mesure de vent, études naturaliste, paysagère, acoustique, etc...) ont été menées pour aboutir à une proposition concrète du projet éolien en 2004.

Si le projet initial comprenait 29 machines, seuls **les permis de construire pour 11 éoliennes** ont été accordés par la Préfecture de la Somme en mars 2009.

Le parc éolien, dont la **construction** débutera courant septembre 2011, aura les caractéristiques suivantes :

- Nombre d'éoliennes : 11
- Type d'éoliennes : Nordex N90 - 2,5 MW
- Puissance totale du parc : 27,5 MW
- Hauteur totale (en bout de pale): 125 m
- Diamètre du rotor : 90 m
- Hauteur du mât : 80 m
- Fondations superficielles : 371 m³ de béton avec 18,1 m de diamètre et 34, 3 tonnes d'acier
- Plate-forme stabilisée : environ 1000 m²
- Investissement total : 32 millions d'Euros.

La mise en service progressive des éoliennes débutera durant l'automne 2012. La production annuelle devrait alors s'élever à **56 millions de kWh**. Elle permettra de couvrir la consommation électrique d'environ **24 500 personnes**. 17 500 tonnes d'émissions de CO2 par an seront ainsi évitées, ce qui correspond aux émissions annuelles de plus de 8 500 véhicules.

Toute l'électricité produite sera injectée sur le réseau public *via* des lignes moyenne tension enfouies jusqu'au poste source de Doullens.

Planning prévisionnel du chantier du parc éolien du Magremont

Septembre 2011
Démarrage des travaux

Septembre / Octobre 2011
Terrassement des accès et des plate-formes de grutage

Février 2012
Réalisation du réseau inter-éolien

Mars / Juin 2012
Travaux de génie civil (fondations)

Juin / Juillet 2012
Installation et raccordement des postes de livraison du parc éolien

Été 2012
Début de livraison et de la phase de montage des éoliennes

Automne 2012
Mise en service des premières éoliennes



*Transport pour le génie civil
De 40 à 50 toupies de béton par fondation*



Convois exceptionnels par éolienne

*3 convois pour les pales
1 convoi pour le moyeu
4 convois pour la tour
2 convois pour la nacelle*



Un enjeu énergétique et environnemental majeur

La réalité et l'imminence du risque que représente le **changement climatique** ne font plus débat.

Plus de 80% de l'énergie utilisée aujourd'hui dans le monde provient de sources fossiles (charbon, pétrole, uranium, gaz,...). Epuisables et dépendantes de contextes géopolitiques et économiques fluctuants, elles contribuent par ailleurs au réchauffement de la planète ou ne sont pas sans poser des problèmes de gestion de déchets dangereux et de démantèlement en fin de vie.

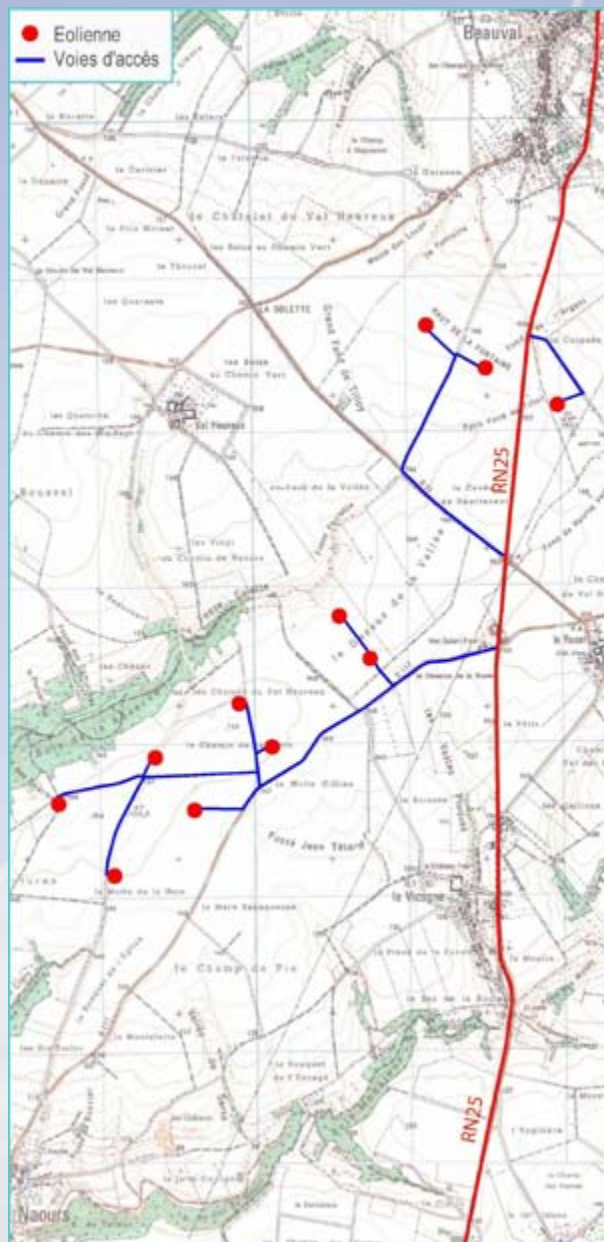
Le **développement des énergies renouvelables** en France s'inscrit dans le cadre des engagements pris par la Communauté internationale pour favoriser le développement durable.

En France, la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement fixe, entre autres choses, les objectifs énergétiques du pays. La loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite «Grenelle I», s'engage à atteindre 23% d'énergie renouvelable dans sa consommation d'énergie finale en 2020 contre 10,3% en 2005. La loi du 13 juillet 2010, dite «Grenelle II», programme l'installation de 500 éoliennes par an en France et décline ce chiffre par région : **73 éoliennes implantées par an en région Picardie.**

À l'été 2011, la puissance éolienne installée en France est de 6 016 MW, soit environ 4 000 éoliennes en fonctionnement. **Le parc éolien du Magremont (27,5 MW) contribue à l'objectif national de développer la production d'électricité à partir d'énergie propre et renouvelable.**

En outre, le développement des énergies renouvelables doit être **accompagné d'actions de maîtrise de la consommation d'énergie.** THEOLIA France prévoit de mener ce type d'actions avec les mairies associées au parc éolien de Magremont.

Principaux accès empruntés pour le chantier



Construction du parc éolien du Magremont

Communes de
Beauval,
Candas,
et Naours

Les **permis de construire** du parc éolien du Magremont ont été délivrés en mars 2009 par la Préfecture de la Somme.

Le parc éolien constitué de **11 éoliennes** et de **quatre postes de livraison** a été développé par la société THEOLIA France.

5 éoliennes appartiennent au groupe **VOL-V**, et les 6 autres à THEOLIA France.

La construction du parc éolien du Magremont sera gérée par THEOLIA France.

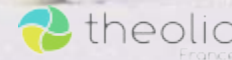
Agence Nord : 73 rue Martainville
76 000 Rouen
Tel : 02 35 07 66 37

Siège social : 4, rue Jules Ferry
34 000 Montpellier
Tel : 04 67 58 22 70

Concepteur de parcs éoliens



Crédit photos : THEOLIA-France



Ne jetez pas ce dépliant dans la nature, merci